

actualité

LETTRE D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION

L'Education dans le budget : 64 milliards d'euros de crédits, 8 781 postes créés. Les 43500 nouveaux enseignants seront recrutés en deux vagues : en premier 22 100 pour compenser les départs à la retraite, puis en juin 21 350 pour se rapprocher des 60 000 promis.

Des chiffres que l'on ne voudrait plus voir

Mi-octobre, il y avait 202 jours de classe non remplacés en Seine-Saint-Denis, soit l'équivalent d'une école de 9 classes fermée tous les jours.

Il y avait à la rentrée 2200 élèves de primaire en plus pour 23 postes en moins. 87 vacataires ont été recrutés début octobre.

Rythmes scolaires

Les communes devront faire savoir avant fin janvier si elles décident d'appliquer la semaine de 4,5 jours dans le primaire à la rentrée 2013 ou si elles attendront un an de plus comme elles en ont la possibilité. Les communes doivent préciser leur intention, mais elle ne vaut pas décision. C'est le DASEN qui doit arbitrer à l'égard du projet que la commune aura proposé.

Un livre

Le livre de Pascal Guibert et Vincent Troger, "Peut-on encore former des enseignants", publié par Armand Colin, facile à lire, excellemment informé, d'une grande liberté de pensée, il présente les choix à faire au moment où le système éducatif est en difficulté et de plus en plus fragmenté.

SOMMAIRE

Enseignants

- ✓ Organisation de la formation
- ✓ Les enseignants sont-ils plus exposés que d'autres à la dépression ?
- ✓ Les parents et l'école

Prévenir plutôt que guérir

- ✓ Absentéisme scolaire à suivre...
- ✓ Décrochage scolaire

L'école pour tous

Egalité hommes – femmes

Le projet de loi d'orientation et de programmation

8 500 : les cantines de plusieurs écoles de la ville du Havre ont jeté la semaine dernière 8 500 portions de mousse au chocolat, soupçonnées de contenir de la gélatine de porc. **Selon** France 3 n'en était finalement rien puisque après analyse, la poudre utilisée pour fabriquer les mousses sera à nouveau utilisée.

La Ville a souhaité, pour éviter toute interprétation dans le comportement des équipes de restauration, faire procéder au remplacement de la préparation par d'autres desserts Yves Bertrand, conseiller municipal, a dénoncé un non-respect du principe de la laïcité, et un gâchis alimentaire choquant.

La France a été classée 25ème sur 40 pays pour la performance de son système éducatif par l'étude internationale *The Learning Curve* de Pearson, éditeur de contenus éducatifs.

Organisation de la formation

La conférence des directeurs d'IUFM salue "les mesures positives contenues dans les premiers arbitrages, notamment la mention unique du master des Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) applicable à l'ensemble des formations d'enseignants". Mais elle regrette la suppression définitive des IUFM, l'ÉSPÉ s'insérant dans un UFR, et la dimension professionnalisante spécifique à l'IUFM, risquant d'être totalement effacée.



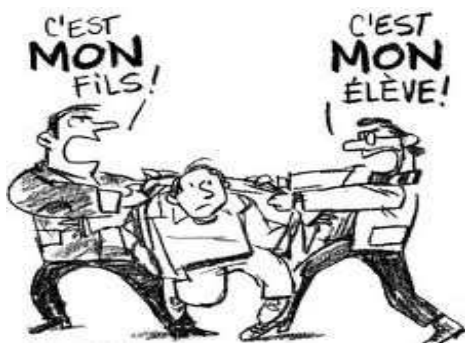
Les enseignants sont-ils plus exposés que d'autres à la dépression ?

Selon le Pr Roland Jouvent, psychiatre, chef du service de psychiatrie adultes à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière et professeur à l'Université Pierre et Marie Curie (Paris VI) les enseignants ont une surcharge émotionnelle et cognitive évidente. Leur capacité attentionnelle, pour le contrôle du groupe, est plus sollicitée que dans d'autres professions. Mais ce n'est pas leur métier qui les expose plus à la dépression, c'est plutôt le phénomène quantitatif qui joue. *Dit autrement, s'ils avaient 10 élèves par classe, ils y seraient moins exposés.*

Les parents et l'école

(Rapport 2011 du Médiateur de l'Éducation nationale)

17% des parents d'élèves disent avoir eu au moins un différend au cours des trois dernières années avec des personnels de l'éducation nationale ; dans 40% des cas, il s'agit de problèmes relationnels et comportements fautifs et 51% concernent le déroulement de la scolarité (notation, orientation).



En 2011 le médiateur a traité: 9329 dossiers ; 69% de ces « réclamations » proviennent des usagers (parents, élèves, étudiants) et 72% sont relatifs à l'enseignement scolaire ; cette approche permet d'évaluer à près de 4700 le nombre de familles concernées.

Ces chiffres nous confirment si besoin était que le « malentendu » est toujours présent et qu'au regard de la progression spectaculaire des dossiers traités par le Médiateur (près de 100% en 10 ans) cette situation ne s'est pas améliorée.

Quant aux différentes agressions contre les personnels et dont les parents sont les auteurs, elles se situent principalement sur les registres insultes, menaces et harcèlement ; la violence physique est extrêmement rare (0,6 pour les chefs d'établissement, 0,2 pour les directeurs d'école).

Prévenir plutôt que guérir

Absentéisme scolaire à suivre...

Une proposition de loi de la sénatrice PS Françoise Cartron, qui prévoit l'abrogation de la loi Ciotti suspendant les allocations familiales en cas d'absentéisme scolaire, sera examinée le 17 janvier à l'Assemblée nationale. Cette proposition de loi a déjà été adoptée par le Sénat le 25 octobre. Eric Ciotti, avait alors dénoncé « l'aveuglement idéologique » et « l'incompétence » des socialistes, indiquant que "depuis l'entrée en vigueur de cette loi jusqu'au mois d'août dernier, 95% des cas dont se sont saisis les inspecteurs d'académie ont été résolus". Alors que Mme George Pau-Langevin, ministre déléguée à la réussite éducative, avait affirmé que la loi Ciotti n'avait, "dans 77% des cas, eu aucun effet".

Décrochage scolaire

Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale, a présenté les principales mesures de son plan de lutte contre le décrochage scolaire. Actuellement, sur les 14 000 décrocheurs identifiés, "nous sommes capables d'en raccrocher 9 500", a-t-il indiqué. L'objectif du ministre pour 2013 est de parvenir à 20 000 jeunes "raccrochés".

Cependant, la lutte contre le décrochage scolaire doit surtout se faire en amont, a estimé Vincent Peillon, rappelant que "l'essentiel n'est pas de guérir, c'est de prévenir". "L'école sacrifie et brutalise 25 % de sa jeunesse", a-t-il déploré, jugeant qu'il fallait corriger cela.

"L'ensemble de ce que nous faisons" va dans ce sens, a déclaré le ministre. "Former les professeurs, mettre le paquet sur le primaire, utiliser les ressources numériques, améliorer les transitions entre école et collège, revaloriser les formations professionnelles... C'est ce que j'appelle la refondation républicaine de l'école".



Les « décrocheurs » sont identifiés ; Ce sont "toujours les mêmes, ceux qui viennent déjà de milieux difficiles, se retrouvent sans formation dans un pays où le diplôme fait l'emploi", a-t-il déploré.

" Le ministre va "travailler avec tous les acteurs de la lutte contre le décrochage — les régions, les plates-formes, les missions locales, les professeurs — pour mettre en place des propositions sur-mesure" pour rattraper les jeunes sortis du système scolaire sans diplôme, alors qu'"il y a des places vacantes dans les lycées professionnels" et "des entreprises qui n'arrivent pas à recruter".

Livrets de compétences

Depuis 2005, ils doivent accompagner l'élève, validés en fin de CE1, en fin de CM2 et fin de 3°. 50 ç 100 items étaient prévus à chaque palier ... un mastodonte qui selon un député UMP transformait l'enseignant « en poinçonneur des Lilas » ! Dans la nouvelle formule seront validées 7 compétences en fin de « socle commun » et 26 domaines au lieu de 97 en fin de collège !

Cette simplification serait une première étape.

L'école pour tous

Le ministère de l'Education nationale vient de le rappeler dans une circulaire d'octobre 2012 : *assurer les meilleures conditions de l'intégration des élèves allophones arrivant en France est un devoir de la République et de son Ecole* et concernant les enfants issus de familles

itinérantes et de voyageurs : *ils ont droit à la scolarisation et à une scolarité dans les mêmes conditions que les autres, quelles que soient la durée et les modalités du stationnement et de l'habitat.*

Egalité hommes – femmes

Un module de formation à l'égalité et à la déconstruction des stéréotypes sera obligatoire dans les futures écoles supérieures du professorat et dans la formation des autres personnels de l'éducation : Sans s'en rendre compte les enseignants développeraient chez les garçons plus que chez les filles des qualités précieuses dans le monde du travail.



Le projet de loi d'orientation et de programmation

Le projet développe 5 axes principaux : "assurer une vraie formation initiale et continue pour les **métiers du professorat et de l'éducation** ", "faire entrer l'école dans l'ère du numérique ;mettre le contenu des enseignements et la progressivité des apprentissages au cœur de la refondation", "rénover le système d'orientation et l'insertion professionnelle" et "redynamiser le dialogue avec les partenaires de l'école, ainsi que ses instances d'évaluation".

Nomination du nouveau directeur général de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'Education nationale : Jean-Paul Delahaye (JORF du 27 novembre 2012).

NOS RENDEZ VOUS :

- Jeudi 6 décembre. Assemblée Générale de Copropriété. 75 Paris. Jean-Paul Mathieu.
- Vendredi 14 décembre. Assemblée Gle Solidarité Laïque. 75 Paris. Jean-Michel Lemuet, Daniel Foulon.
- Mercredi 9 janvier **2013**. Rendez-vous avec Mr Benjamin Marteau, au cabinet du ministre Vincent Peillon. 75 Paris 7. Jean-Michel Lemuet. Daniel Foulon.
- Mercredi 9 janvier **2013**. O.N.S. Sécurité Bâtiment et Risque Incendie.75 Paris. Serge Cappe.
- Jeudi 10 janvier **2013**. CNAL.Paris 7. Jean-Michel Lemuet. Daniel Foulon. Maurice Ducasse.

CIRCULAIRES :

Vous avez dû recevoir les circulaires fédérales suivantes :

- N° 39** du 22 novembre. Objet : Palmarès Concours national Écoles fleuries 2011-2012
- N° 40** du 29 novembre. Objet : Compte rendu du Conseil fédéral du 14 novembre 2012
- N° 41** du 29 novembre. OBJET : Refonte du dossier fédéral pour les unions
- N° 42** du 4 décembre. Objet : Rencontre des Présidents des Unions et des correspondants communication – mercredi 14 et jeudi 15 novembre 2012
- N° 43** du 4 décembre. OBJET : Non scolarisation d'enfants en âge scolaire
- N° 44** du 5 décembre. OBJET : Rythmes scolaires



REVUE FÉDÉRALE

Tous les adhérents ont du recevoir le numéro 233
du mois de décembre du Délégué.

